

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

LA SEUDRE

Département de CHARENTE-MARITIME (17) / Commune de SAUJON (17600)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Ecluse du port de Ribérou à Saujon	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Quartier « le Ribérou » mentionné sur le Scan Littoral au niveau de la commune de Saujon. L'écluse à proximité est donc sûrement « l'écluse de Ribérou ». Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval de l'écluse.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

